



## DIPLÔME D'ETAT AIDE-SOIGNANT.E

Diplôme d'Etat de niveau 4 – RNCP35830

**Le métier** (La certification mise en place par l'arrêté du 10 juin 2021 vise à répondre aux évolutions du rôle de l'aide-soignant.e.)

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant.e est habilité.e à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.



**Lieu de formation :** Simon Rousseau 1 Avenue Simon Rousseau 69270 Fontaines-Sur-Saône



**Durée de la formation :** 12 ou 16 mois comprenant (pour un parcours complet) 1540 heures de formation dont : (pour les parcours partiels, la durée varie selon le diplôme obtenu)

- 770 heures d'enseignements théoriques
- 770 heures en milieu professionnel (stages)

## La formation

### Objectifs

Former des professionnel.le.s capables de réaliser des soins :

- Liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie, visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes ;
- Qui prennent en compte les dimensions relationnelle et sociale de la ou des personnes ;
- Qui visent à contribuer à leur bien-être
- Qui ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne dans le respect de ses droits et de sa dignité.





## Compétences

L'obtention du diplôme est subordonnée à la validation de 5 blocs de compétences :

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	H	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	<b>Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</b> <i>Module spécifique AS</i>	147 h	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	<b>Module 2. Repérage et prévention des situations à risque</b> <i>Module spécifique AS</i>	21 h	
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	<b>Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne</b> <i>Module spécifique AS</i>	77 h	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en milieu professionnel Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	<b>Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement</b> <i>Module spécifique AS</i>	182 h	
	5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	<b>Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée</b>	35 h	
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	<b>Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage</b>	70 h	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	<b>Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs</b>	21 h	
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	<b>Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés</b>	35 h	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	<b>Module 9. - Traitement des informations</b>	35 h	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	<b>Module 10. - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques</b>	70 h	Evaluation des compétences en milieu professionnel

## Prérequis et Public

*L'arrêté du 7 avril 2020 modifié, relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'Etat aide-soignant.e définit les modalités d'organisation de la sélection.*

Formation accessible à tout public avec ou sans diplôme. Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

Dispositifs d'accès :

- Formation initiale
- Formation continue
- Apprentissage (en convention avec le CFA IFIR de Lyon 8)
- VAE – Validation des Acquis de l'Expérience

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation. *Selon certaines conditions des dispenses à l'épreuve de sélection sont possibles.*

L'admission définitive est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination.





## Coût et Financement

Le coût de la formation pour un parcours complet est de **7830,90€**

Ce coût sera pris en charge :

- Par la Région, si vous êtes en poursuite de scolarité ou inscrit à France Travail avant le début de la formation ;
- L'employeur ;
- Un opérateur de compétences.

Pour les parcours en cursus partiel (allègements), le coût dépend du nombre de blocs de compétences à valider.

## Méthodes et outils pédagogiques

Les enseignements sont réalisés par des formatrices (infirmières et cadres de santé) et des professionnels de santé.

Ils se présentent sous forme de cours magistraux et travaux dirigés en présentiels et distanciels ou de travaux pratiques en présentiels ; en petits groupes d'apprenants permettant l'apprentissage progressif des gestes techniques nécessaires à l'acquisition des compétences.

Méthodes pédagogiques :

- Classe inversée/renversée
- Simulation
- Jeux de rôles
- Classe numérique
- Analyse de la pratique
- Ludo pédagogique

La formation en milieu professionnel comprend quatre périodes de stages à réaliser dans des structures du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne.

## Accessibilité

Pour les apprenants en situation de handicap, compatible avec la formation et l'exercice du métier, peuvent bénéficier d'aménagements d'examens et/ou de formation.

Pour plus de renseignements, contact de notre référente handicap : Angèle Michel, Responsable Pédagogique [a.michel@chg-neuville.fr](mailto:a.michel@chg-neuville.fr)



### Pour s'inscrire :

1. Consulter les conditions et modalités d'inscription sur notre site
2. Compléter le dossier d'inscription en ligne accompagné de l'ensemble des documents demandés

